



NUMÉRO	SUJET
31-2023	Soutien de CHF 200'000 à Visions du Réel pour la période 2024-2027
	RESPONSABLE POLITIQUE
	Valérie Jeanrenaud

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La convention quadriennale engageant la fondation Visions du Réel, l'Etat de Vaud, la Ville de Nyon et la Région de Nyon arrivant à son terme, le présent préavis propose de reconduire ce partenariat par le biais d'une nouvelle convention quadriennale pour la période 2024-2027 et d'en fixer les termes financiers. Ceux-ci restent identiques au soutien actuel de la Région.

Contexte / Enjeux

Le développement et la mise en œuvre de la politique culturelle régionale font partie des missions de l'Association de communes (art. 5). Sa stratégie vise à en tirer profit notamment dans le développement économique et touristique. Aujourd'hui, Visions du Réel, l'Usine à Gaz, le Casino Théâtre de Rolle et le far° contribuent fortement au rayonnement du district de Nyon. L'apport des institutions culturelles à la chaîne de valeurs économico-touristiques est avéré, du transport aux nuitées hôtelières, en passant par la restauration et les commerces¹. Ainsi, ces institutions contribuent à la renommée de la Région, à son attractivité tant pour ses habitants que pour ses visiteurs. Dans ce cadre sont établies les conventions qui lient les institutions, les communes concernées, le Canton et la Région.

Festival Visions du Réel

Une manifestation culturelle à fort impact touristique

Le festival Visions du Réel est un festival de cinéma documentaire qui se déroule en avril à Nyon. Son rayonnement national et international attire chaque année un nombre croissant de visiteurs. Reconnu comme l'une des principales plateformes professionnelles pour le cinéma documentaire en Europe, il représente un des éléments phares du district et il contribue largement à son rayonnement. Outre les présentations de films aux formes variées, il offre des débats, des ateliers, des rencontres avec les réalisateurs et d'autres événements, attirant un public diversifié, allant des cinéphiles aux professionnels de l'industrie, en passant par les écoles et le grand public.

Bilan de la convention 2020-2023

Depuis 2020, année de pandémie, Visions du Réel a su rebondir et se réinventer avec beaucoup de succès. Cette année-là, le festival présente une édition entièrement digitale montée en peu de temps, dans l'urgence. En 2021, quelques semaines après l'annonce de la réouverture des lieux culturels, Visions du Réel présente une édition hybride, à la fois digitale et dans les salles.

¹ Cf. Etude sur les retombées des événements culturels : échantillon d'institutions des régions de Nyon et de Morges, 2017.

L'année 2022 marque le retour du public aux projections de documentaires avec un nombre record de visiteurs, équivalent à la 50^e édition de 2019, soit environ 43'000 spectateurs. La fréquentation des professionnels a augmenté significativement et la presse nationale et internationale a couvert l'événement avec plus de 1200 articles. Visions du Réel offre aujourd'hui la possibilité de voir une sélection de films en ligne via une plateforme digitale en plus des projections classiques en salle.

De 2020 à 2023, le festival fait peau neuve avec une programmation incluant de nouvelles offres d'activités, l'acquisition de nouveaux publics dont les écoles de toute la Suisse avec la plateforme en ligne *VdR@School*.

Visions du Réel est le premier festival de cinéma en Suisse à obtenir le label « Culture inclusive » pour une durée de 4 ans.

Objet de l'action proposée

Convention 2024-2027

Visions du Réel se développe dans un milieu très compétitif et doit donc constamment se renouveler pour assurer sa pérennité. Pour la période 2024-2027 les actions engagées doivent être consolidées :

- Renforcement des offres de débats et *masterclasses* de la plateforme *VdR@school* en Suisse alémanique et italienne
- Développement de mesures dans le cadre du label « culture inclusive »
- Déploiement des activités destinées aux seniors, aux personnes en situation de migration et/ou en situation de précarité
- Extension des activités tout au long de l'année comme *VdR on Tour* en Suisse romande et au-delà
- Renforcement de l'image du festival par la création d'événements au sein d'autres festivals de cinéma

Financement

La Ville de Nyon et le Canton examine à ce jour une éventuelle augmentation. Quant à la Région, il est proposé de maintenir le même montant que les années précédentes, à savoir CHF 50'000.

Soutien en CHF	2023	2024	2025	2026	2027
Ville de Nyon	400'000	400'000	400'000	400'000	400'000
Canton de Vaud	320'000	320'000	320'000	320'000	320'000
Région de Nyon	50'000	50'000	50'000	50'000	50'000

Financement de la Région

Contribution par le budget des Affaires culturelles

Le montant de la contribution par le budget des Affaires culturelles reste identique à celui des années précédentes, soit de CHF 20'000 annuels.

Contribution par le FRET

La contribution par le Fonds régional d'équipement touristique (FRET) pour un montant annuel de CHF 30'000 a été validée pour les années 2024-2027 par le Comité de direction conformément au préavis positif de la Commission Tourisme.

Montants en CHF attribués dans le cadre de la convention	2023	2024	2025	2026	2027
Budget culture – convention (150.3620)	20'000	20'000	20'000	20'000	20'000
Contribution FRET	30'000	30'000	30'000	30'000	30'000
TOTAL	50'000	50'000	50'000	50'000	50'000

Communication

La mention du soutien de la Région de Nyon à Visions du Réel sera incluse sur les différents supports de communication du festival.

Conclusion

Visions du Réel est un événement majeur du district. Malgré une période difficile durant la pandémie, le festival a démontré qu'il possédait une force d'adaptation et de développement importantes pour atteindre les objectifs. Sa renommée est grandissante et ses efforts pour élargir son public sont constants. Il est important et pertinent de renouveler le soutien régional à la fondation Visions du Réel pour les années 2024-2027.

Annexes

- Budget prévisionnel 2024-2027

Décision du Conseil intercommunal

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal

- vu le préavis du Comité de direction 31-2023 relatif à une demande de crédit de CHF 200'000 pour soutenir les activités de Visions du Réel durant la période 2024-2027.
- Le montant est réparti comme suit :
- CHF 80'000 à raison de CHF 20'000 par année sur le budget ordinaire de fonctionnement
- CHF 120'000 à raison de CHF 30'000 par année sur le FRET
- ouï le rapport de la Commission ad'hoc
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,
- décide d'accorder le crédit de CHF 200'000 en faveur de la fondation Visions du Réel
- d'autoriser le Comité de direction à imputer le montant de CHF 20'000 par année sur le compte de fonctionnement 150.3650
- d'autoriser le Comité de direction, dans le respect du règlement du FRET, à prélever annuellement le montant de CHF 30'000 sur le compte 150.4803 sur le fonds FRET.

Ainsi délibéré par le Comité de direction dans sa séance du 12 octobre 2023, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal.

AU NOM DU COMITÉ DE DIRECTION

Frédéric Mani
Président

Boris Mury
Secrétaire général